

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024
2025



ASSOCIATION DES CADRES ET PROFESSIONNELS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Sommaire

4

MOT DE LA PRÉSIDENTE

6

LE GRAND DOSSIER DE L'ANNÉE

- 6 NÉGOCIATION DU PROTOCOLE DE TRAVAIL
Faits saillants de l'entente

8

ORGANIGRAMME

9

LES INSTANCES

- 9 LEURS RÔLES
L'Assemblée générale annuelle des membres (AGA)
Le conseil d'administration (CA)
Le comité exécutif (CE)
Décisions rendues par le conseil d'administration depuis l'AGA 2024

10

L'ASSOCIATION EN CHIFFRES

11

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 11 L'EXÉCUTIF
11 LES ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS

12

L'ÉQUIPE DE LA PERMANENCE

- 12 LES EMPLOYÉES
12 LE RÔLE DE LA PERMANENCE

13

LES COMITÉS ET LEURS GROUPES DE TRAVAIL

- 13 LES RENCONTRES
- 14 LES COMITÉS MIXTES
Avantages sociaux (comité universitaire)
Retraite (comité universitaire)
Dotation
Fonds spéciaux
Perfectionnement
Relations professionnelles
Rémunération
Santé, sécurité et mieux-être
- 19 LES COMITÉS PERMANENTS
Affaires internes
Communication
Développement durable
Équité, diversité et inclusion (EDI) et Relations avec les Premiers Peuples (RPP)
Réseautage
- 23 LES COMITÉS *AD HOC*
50^e anniversaire
Mobilisation (négociation)
Organisation du travail en mode hybride
- 25 AUTRES REPRÉSENTATIONS
Assemblée universitaire
Comité de prévention du harcèlement (comité universitaire)
- 26 RENCONTRES INTERASSOCIATIVES
Conférence des associations de cadres et professionnels des universités québécoises (CACPUQ)

Depuis 50 ans,
l'ACPUM
est là
pour vous!

Mot de la présidente

Catherine Bussières



Chères et chers membres,

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport d'activités 2024-2025 de l'ACPUM, notre Association des cadres et des professionnels de l'Université de Montréal.

Je vous invite à en prendre connaissance afin d'apprécier la richesse des réalisations accomplies en cette année faste : nos administratrices et administrateurs de même que l'équipe de la permanence ont investi d'innombrables heures dans des dossiers d'envergure qui marqueront notre association.

L'événement phare de cette année fut, sans conteste, la signature d'une entente de principe concernant nos conditions de travail. Les négociations ont abouti à un protocole d'entente remarquablement satisfaisant pour les deux parties.

En effet, l'assemblée générale spéciale a connu une participation record, et votre appui massif (96 %) en faveur de ce nouveau protocole lui confère une légitimité indéniable. Cette entente, incluant plusieurs clauses novatrices, témoigne de notre capacité à faire progresser nos conditions collectives. Au cours de l'année à venir, nous consoliderons ces acquis en collaborant étroitement avec la Direction des ressources humaines pour mettre en œuvre les [nouvelles dispositions prévues](#).

L'année 2024-2025 restera également gravée dans notre mémoire collective grâce aux célébrations entourant le 50^e anniversaire de l'ACPUM. Elles ont permis de souligner avec force le travail acharné des gens qui nous ont précédés. Notre gratitude envers eux est immense.

À cet égard, le [Cahier-souvenir historique](#) retrace les moments déterminants de notre parcours. Il nous rappelle l'importance fondamentale de notre solidarité pour améliorer nos conditions de travail et nos relations avec l'employeur, tout en renforçant les liens qui nous unissent.

Paradoxalement, il est révélateur de constater qu'à travers ce demi-siècle d'histoire, certains enjeux demeurent au cœur de nos préoccupations : la structure de rémunération, le développement de carrière, ainsi qu'une rémunération juste et équitable, pour n'en nommer que quelques-uns. En somme, il reste encore du chemin à parcourir!

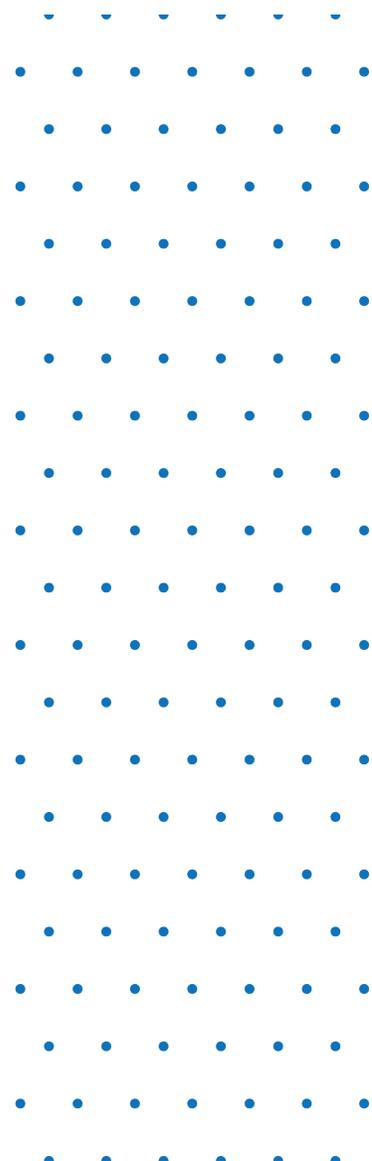
De plus, les années à venir s'annoncent complexes sur le plan du financement universitaire et de la reconnaissance du rôle crucial que joue notre institution dans l'innovation et la transmission du savoir. Face à ces défis, notre résilience et notre unité seront essentielles pour démontrer à tous la valeur inestimable de la connaissance et de l'excellence.

En conclusion, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance aux administrateurs et administratrices de l'ACPUM, et aux membres des différents comités, pour le temps généreusement et bénévolement accordé à veiller à nos intérêts collectifs.

Un remerciement particulier à notre président sortant pour ses années de dévouement au service de notre Association, merci Martin Trudeau! Je souhaite également remercier Aubert Landry, qui a quitté le conseil d'administration après de nombreuses années d'engagement comme administrateur, notamment au sein du comité de perfectionnement.

Enfin, un merci tout spécial à nos cinq employées de la permanence de l'ACPUM pour leur travail exceptionnel tout au long de cette année qui fut très exigeante. Merci à Cathy Gagnon, Louise Gagnon, Marie-Claude Levesque, Geneviève Neault et Ève Pouliot pour votre dévouement indéfectible envers nos membres.

La présidente de l'ACPUM
Catherine Bussières



Le grand dossier de l'année

Négociation du protocole de travail

À la suite de la dernière assemblée générale, les négociations pour renouveler le protocole de travail liant l'ACPUM et l'Université de Montréal se sont poursuivies, menant à une entente de principe le 26 juin 2024.

Cette entente a été soumise aux membres de l'ACPUM au cours d'une assemblée générale spéciale, et elle a été adoptée à 96 % le 11 juillet par les quelque 800 membres réunis virtuellement — un nombre record de participation à une assemblée générale de l'ACPUM!

La signature officielle et l'entrée en vigueur du nouveau protocole a eu lieu 19 août. Il inclut les conditions de travail des cadres et du personnel professionnel de l'UdeM pour les années 2024 à 2027.

Finalement, le 25 octobre, les négociateurs et négociatrices de l'ACPUM et de l'Université de Montréal se sont rencontrés afin d'immortaliser en image la signature du nouveau protocole d'entente.



Sur la photo, rangée du bas, de gauche à droite : Martin Trudeau, président de l'ACPUM lors de la signature, Daniel Jutras, recteur, François Courchesne, vice-recteur aux ressources humaines et affaires professorales et Karina Adam, directrice générale des ressources humaines

Rangée du haut, de gauche à droite : Véronique Valade, Félix Hébert, Marie-Claude Levesque, Eve Pouliot et Catherine Bussièrès, membres du comité de négociation ACPUM ainsi que Gilbert Grenier, M^e Micheline Bouchard et Josée Prince, membres du comité de négociation UdeM et Caroline Desjardins-Saey, directrice relations de travail

Nombre de rencontres en 2024

5

Post-mortem

1



Faits saillants de l'entente

✓ Des augmentations cumulatives de 19,5 % sur 5 ans

Ces augmentations entrent en vigueur au 1^{er} mai de chaque année :

+ 6,25 % (2023-2024), avec rétroaction

+ 3,3 % (2024-2025) ou PSG* si celle-ci est plus élevée

+ 2,6 % (2025-2026) ou PSG si celle-ci est plus élevée + 1 % si le pouvoir d'achat diminue

+ 2,5 % (2026-2027) ou PSG si celle-ci est plus élevée + 1 % si le pouvoir d'achat diminue

+ 3,5 % (2027-2028) ou PSG si celle-ci est plus élevée + 1 % si le pouvoir d'achat diminue

* Politique salariale gouvernementale (PSG)

✓ D'importants gains au chapitre des conditions de travail

La ronde de négociation a également permis d'obtenir d'importants gains et de bonifier différents éléments du protocole de travail liant l'ACPUM et l'Université.

Règlement des différends

Les cas de mésentente (autres que disciplinaires) entre les membres de l'ACPUM et l'Université seront désormais déferés à un arbitre externe, dont la décision sera finale. Auparavant, les cas faisaient l'objet d'une médiation et, à défaut d'une entente, c'est l'Université qui tranchait. La nouvelle formule représente un gain majeur pour la défense des droits des personnes occupant un poste de cadre ou de professionnel à l'UdeM.

Vacances annuelles

L'obtention d'une journée additionnelle de vacances est devancée à 10 ans de service au lieu de 12 ans.

Horaire d'été

L'horaire d'été est maintenant inclus au protocole, ce qui n'était pas le cas auparavant. Pour bénéficier de cet horaire, il faut travailler sur un horaire hebdomadaire de 35 heures.

Congés familiaux et parentaux

Il est maintenant possible de prendre le congé parental de 10 semaines sans qu'il ne soit pris en continuité du congé de paternité, de maternité ou d'adoption, tout en étant indemnisé à 90 % du salaire.

Mesures disciplinaires

Un délai maximal de 20 jours est désormais imposé pour signifier une mesure disciplinaire à une employée ou un employé. Auparavant, il n'y avait aucun délai prescrit.

Relocalisation dans le cadre de sécurité d'emploi

Une personne dont le poste est aboli bénéficie d'un délai de 12 mois pour être relocalisée (6 mois vers un poste de même niveau, 6 mois vers un poste de niveau inférieur). Cependant, l'Université a l'obligation de recevoir la personne en entrevue lorsque celle-ci détient les exigences minimales, et ce, pour tout poste sur lequel elle postule. À l'issue du délai de 12 mois, si la personne n'a pu être relocalisée, elle se voit offrir une indemnité équivalant à 4 semaines par année de service, pour un maximum de 12 mois d'indemnité.

Affichage des postes

L'affichage d'un poste se fera en simultané à l'interne et à l'externe si trois personnes candidates ou moins (possédant les exigences minimales) avaient postulé à l'affichage précédent du même poste.

Perfectionnement

Une lettre d'entente prévoit la mise en place d'un comité technique conjoint qui se penchera sur la question de la gestion de carrière et formulera des recommandations.

Libérations aux fins associatives

L'entente met fin à la notion expérimentale pour libérer les officiers et officières de l'ACPUM à des fins associatives. L'ACPUM bénéficie globalement de 5 jours de libération par semaine, que se partagent les membres du comité exécutif de l'Association.

Structure de rémunération

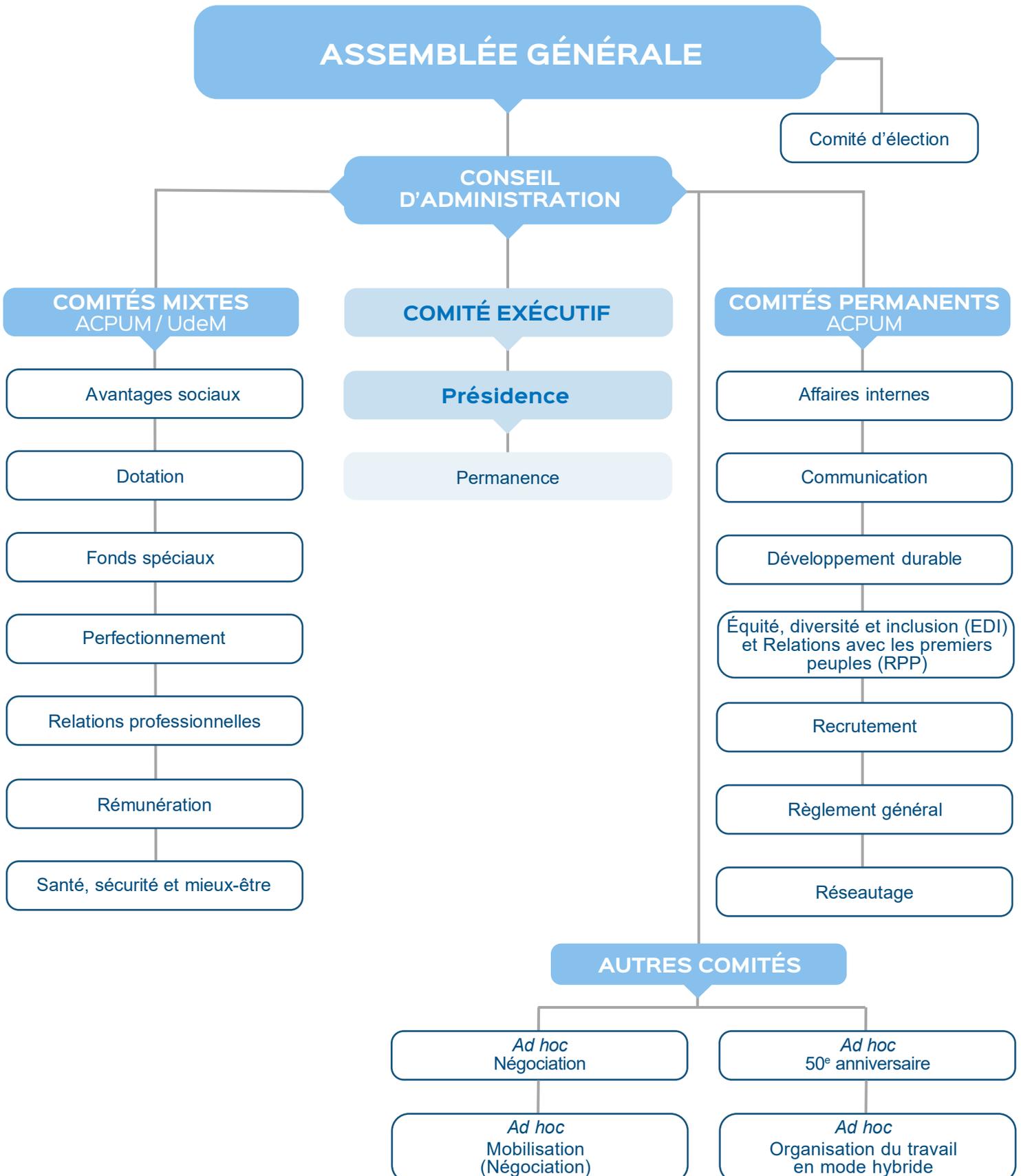
Bien que ce sujet ne soit pas inclus au protocole, l'Université s'est engagée à participer à des rencontres à l'automne, au cours desquelles l'ACPUM présentera les enjeux relatifs à la structure salariale et aux écarts de rémunération avec le marché pour les membres cadres et professionnels de niveaux 1, 2 et 3.

Responsables : Catherine Bussièrès et Véronique Valade

Soutien : Félix Hébert, Martin Trudeau, Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

Porte-parole ACPUM : M^e Alexandre Grenier

Organigramme



Les instances

Leurs rôles



L'assemblée générale annuelle des membres (AGA)

Principale instance décisionnelle de l'ACPUM

- Approuve entre autres les grandes orientations
- Se prononce sur les questions relatives aux conditions de travail
- Élit les administratrices et administrateurs
- Reçoit et approuve les rapports annuels, les bilans et les états financiers



Le conseil d'administration (CA)

- Réalise les mandats qui lui sont confiés
- Définit les grandes orientations de l'Association
- Approuve les états financiers et les prévisions budgétaires de l'Association et les soumet à l'assemblée des membres
- Veille à l'application des conditions de travail
- Participe aux décisions importantes
- Désigne le comité exécutif



Le comité exécutif (CE)

- Veille à l'administration des affaires courantes de l'Association
- Remplit les mandats qui lui sont confiés par le conseil d'administration et lui en fait rapport



Décisions rendues par le conseil d'administration depuis l'AGA 2024

- Assignation de journées de libération à des fins associatives aux membres de l'exécutif
- Retour à la table de négociation pour discuter des priorités identifiées
- Activation du travail du comité de mobilisation afin de proposer au conseil d'administration un plan d'action pour mobiliser les membres pendant l'été et l'automne 2024
- Nomination de Véronique Valade et de Simon Parent pour représenter l'ACPUM au comité de consultation sur le cheminement de carrière
- Nomination de Catherine Bussières à la présidence de l'ACPUM à la suite de la démission de Martin Trudeau à ce titre
- Renouvellement de l'assurance collective pour les employés de la permanence pour 2025
- Création d'un comité *ad hoc* pour étudier les candidatures et recommander une personne au CA pour le poste laissé vacant dans le secteur B par Aubert Landry
- Nomination de Line Crevier pour le poste vacant dans le secteur B
- Proposition de présenter à l'assemblée générale une augmentation de la cotisation

L'Association en chiffres



1 605 MEMBRES

- 376 cadres (23 %)
- 1 229 professionnel(le)s (77 %)



278 ADHÉSIONS
en cours d'année

Le conseil d'administration

2024-2025

L'exécutif



Catherine Bussières
PRÉSIDENTE
FAS – Informatique et
recherche opérationnelle
Secteur A | 2023-2025



Félix Hébert
**VICE-PRÉSIDENT,
RELATIONS PROF.**
Faculté des sciences de
l'éducation – Direction
Secteur A | 2024-2026



Nathalie Andrade
**VICE-PRÉSIDENTE
AFFAIRES INTERNES**
CIRRELT
Secteur A | 2023-2025



Véronique Valade
TRÉSORIÈRE
École de santé publique
Secteur A | 2024-2026



Julie Couture
SECRÉTAIRE
Services auxiliaires – Magasin
dentaire
Secteur B | 2024-2026



Martin Lasalle
CONSEILLER
BCRP
Secteur B | 2024-2026

Les administratrices et les administrateurs



Emanuelle Blais
Direction des finances
Secteur B | 2023-2025



Line Crevier
Technologie de l'information
Secteur B | 2023-2025



Julie Fournier
Direction des immeubles -
BPGE
Secteur B | 2024-2026



Eric Morel
Médecine – Technologies
de l'information
Secteur A | 2023-2025



Aura Navarro
FAS – Linguistique et
traduction
Secteur A | 2024-2026



Simon Parent
Faculté des sciences de
l'éducation
Secteur C | 2024-2025



Maude Roberge Mailhot
Direction approvisionnement
et gestion contractuelle
Secteur B | 2023-2025



Joanne Vallée
Faculté de l'éducation
permanente
Secteur C | 2024-2025



Poste à combler
(depuis le 19 mars 2025)
Secteur C | 2024-2025

DÉPARTS EN COURS D'ANNÉE

Aubert Landry et Martin Trudeau

La permanence

Les employées



Marie-Claude Levesque
DIRECTRICE GÉNÉRALE



Cathy Gagnon
COORDONNATRICE



Eve Pouliot
**CONSEILLÈRE EN
RELATIONS DE TRAVAIL**



Louise Gagnon
**AGENTE
D'ADMINISTRATION**



Geneviève Neault
**ASSISTANTE AUX
COMMUNICATIONS**



Le rôle de la permanence

- Recevoir les demandes des membres concernant leurs conditions de travail
- Défendre les droits des membres auprès de l'employeur
- Soutenir les membres du conseil d'administration et les responsables des différents comités dans leurs tâches
- Faire le suivi des décisions rendues par les instances du conseil d'administration et du comité exécutif
- Participer aux divers comités lorsque requis et contribuer à l'avancement des travaux
- Organiser les activités associatives, de fonctionnement, de formation et de réseautage
- Veiller à la bonne gestion de l'Association

Les comités et leurs groupes de travail

7 Comités mixtes (ACPUM et DRH)

- Avantages sociaux
- Dotation
- Fonds spéciaux
- Perfectionnement
- Relations professionnelles
- Rémunération
- Santé, sécurité et mieux-être

4 Comités *ad hoc* (ACPUM)

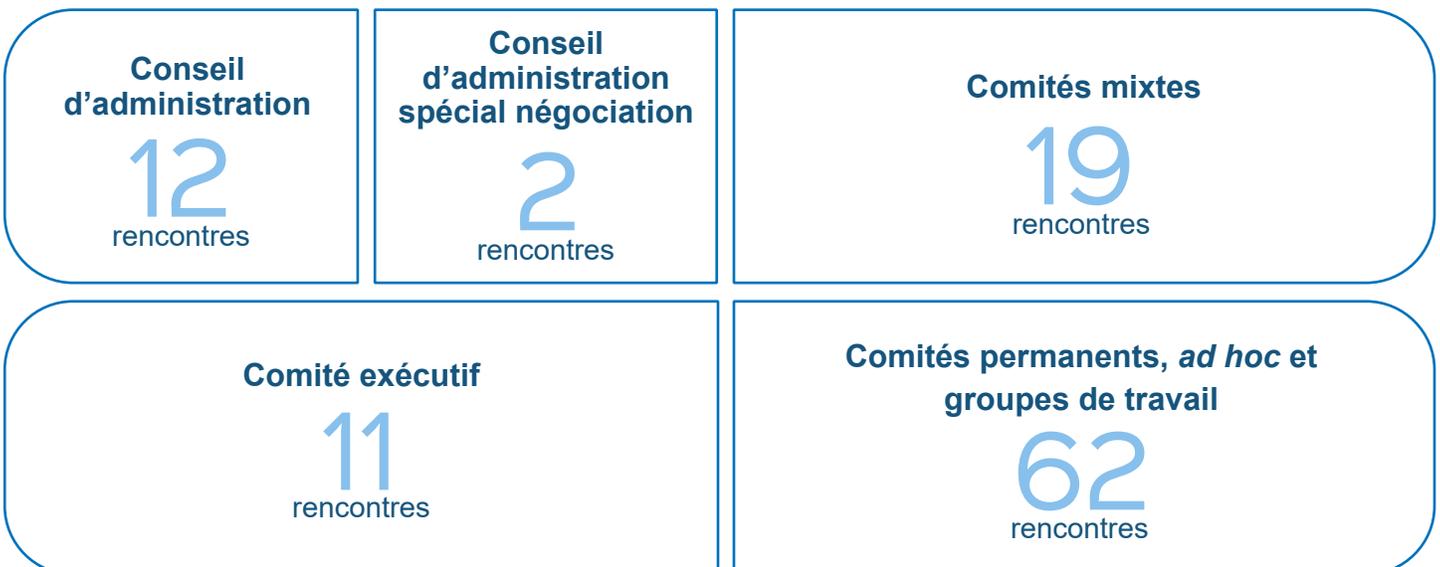
- Négociation
- Mobilisation (négociation)
- 50^e anniversaire
- Organisation du travail en mode hybride

5 Comités permanents (ACPUM)

- Affaires internes
- Communication
- Développement durable
- Équité, diversité et inclusion (EDI) et relations avec les Premiers Peuples (RPP)
- Réseautage



LES RENCONTRES



Les comités mixtes

AVANTAGES SOCIAUX

ASSURANCES (comité universitaire)

Dossiers traités

- Renouvellement des assurances de soins médicaux et dentaires au 1^{er} juin 2024
- Renouvellement de l'assurance vie au 1^{er} juillet 2024
- Ajustement et négociation des primes en vue du renouvellement des assurances de soins médicaux et dentaires au 1^{er} juin 2025
- Négociation et ajustement des primes en vue du renouvellement de l'assurance vie au 1^{er} juillet 2025
- Suivi des avantages sociaux en comité mixte

Personnes représentantes : Emanuelle Blais et Félix Hébert

Soutien de la permanence : Eve Pouliot

Rencontre
du comité

1

COMITÉ DE RETRAITE (comité universitaire)

Dossiers traités

- Modification au règlement du Régime de retraite concernant les prestations au décès d'un participant
- Modification des hypothèses actuarielles concernant la démographie
- Sélection d'une firme pour le support en actuariat

Personnes représentantes : Nathalie Andrade et Alain Sauvageau

Soutien de la permanence : Marie-Claude Levesque

Rencontres
du comité

10

DOTATION

Communications régulières avec la Direction des ressources humaines pour questionner et/ou régler des situations vécues par nos membres.

Dossiers traités

- Représentations en comité mixte et discussions sur différents sujets, notamment :
 - Clarification des procédures à la suite des modifications négociées au nouveau protocole
 - Discussions en lien avec l'élaboration d'un guide de transition lors du transfert de personnel du 1244 ou du SERUM vers l'ACPUM
 - Recherche de solutions pour la transmission par la DRH de diverses listes requises en vertu du nouveau protocole
 - Demandes de création de postes pour le personnel surnuméraire en fonction depuis plus de 3 ans
 - Discussions en lien avec l'augmentation des interruptions de périodes d'essai
 - Compilation de tous les affichages de postes cadres et professionnels et transmission des candidatures retenues au conseil d'administration
 - Veille des affichages internes et externes
 - Veille des créations de postes à contrat
 - Veille des postes en affectation temporaire
 - Relocalisations

Représentantes : Joanne Vallée et Véronique Valade

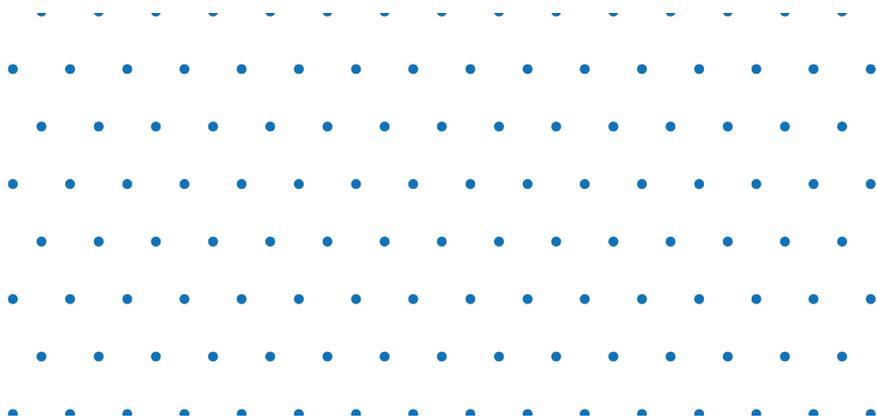
Soutien de la permanence : Marie-Claude Lévesque, Ève Pouliot et Louise Gagnon

Rencontres
du comité
mixte

3

Rencontres
du groupe
de travail

3



FONDS SPÉCIAUX

Réalisations

- Réflexion sur la problématique liée à la période d'essai de 6 mois lors de l'obtention d'un poste sur fonds courants puisque le poste sur fonds spéciaux n'est pas conservé
- Une mésentente au sujet de la rétro-salariale est en cours
- Amorce d'une réflexion sur l'actualisation de la représentation des cadres sur fonds spéciaux par l'ACPUM, en favorisant une meilleure communication via des bulletins d'information spéciaux ou par des rencontres de groupe

Représentantes : Nathalie Andrade et Joanne Vallée

Soutien de la permanence : Marie-Claude Levesque et Cathy Gagnon

Rencontre
du groupe
de travail

2

PERFECTIONNEMENT

Réalisations

- Organisation de la 24^e conférence annuelle
- Proposition de formations répondant aux besoins des membres
- Approbation des demandes de 1500 \$ et plus
- Suivi de l'utilisation du budget
- Entente avec le Secrétariat général concernant les données personnelles
- Accompagnement des membres pour les questionnements sur le perfectionnement, l'exonération, les possibilités de congé de perfectionnement, les modalités de conciliation travail-étude, etc.

Chantiers amorcés en cours d'année

- Révision de la qualité des formations offertes aux membres
- Révision des critères d'approbation des demandes individuelles
- Participation au programme de cheminement de carrière

Rencontres
du comité
mixte

4

Rencontres des
responsables
du comité

13

Rencontres
du groupe
de travail

4



24^e Conférence annuelle | 27 novembre 2024

La motivation... ça se travaille!

Conférencier : Jacques Forest

240 personnes participantes



Personnes représentantes : Simon Parent et Maude Roberge Mailhot

Membres du groupe de travail : Aubert Landry, Dominic Boisvert, Éric Morel, Geneviève Létourneau-Guillon, Marie-Christine Guillet-Bergevin et Marie-Christine Roy

Soutien de la permanence : Eve Pouliot

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Le comité de relations professionnelles est au cœur de la raison d'être de l'ACPUM. Avec l'appui des employés de la permanence, le comité conseille les membres dans l'interprétation et l'application des conditions de travail du protocole. En plus de répondre à de nombreuses questions, il offre un accompagnement et un soutien en cas de situations problématiques ou de recours. Un service juridique est également disponible lorsque nécessaire.



+ de **40** questions ponctuelles par mois

+ de **500** appels et courriels en 2024-2025



200 dossiers nécessitant des représentations (procureurs, DRH ou autre)

500 heures d'appui des procureurs

Principales problématiques et recours entrepris

Conseils pour mesures :

- 4 administratives
- 4 disciplinaires

Recours :

- 14 plaintes CNESST
- 10 ententes de départ
- 3 accompagnements d'enquête
- 5 recours en vertu de l'article 7 (mésentente)
- 1 recours civil
- Plusieurs avis juridiques
- Plusieurs accompagnements médicaux

Consultations pour des problématiques :

- Climat de travail
- Soutien congé de maladie
- Harcèlement
- Charge de travail
- Période d'essai ou de probation
- Congédiement
- Accommodement

Questions quotidiennes :

- Congés de maternité
- Congés sociaux
- Entente retraite
- Évaluations
- Horaire d'été
- Journées fériées
- OTMH
- Temps supplémentaire

Rencontres du comité mixte

3

Rencontres du groupe de travail

3

Problématiques abordées en comité mixte :

- Rencontres d'unités pour assurer le suivi du nouveau protocole d'entente
- Accompagnement de groupes d'employé(e)s pour des plaintes liées au climat de travail
- Discussion sur le dépôt d'un recours en vertu de l'article 7 du protocole (mésentente) touchant le paiement de la rétroaction pour environ 200 membres
- À la suite des négociations, passage à l'arbitrage pour des raisons autres que les mesures disciplinaires, un gain majeur en matière de représentation des membres

Personnes représentantes : Félix Hébert et Maude Roberge Mailhot
Soutien de la permanence : Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

RÉMUNÉRATION

Dossiers traités

- Dépôt d'une plainte en vertu de l'article 7 du protocole (mésentente) : rétroactions pour les employé(e)s ayant quitté l'UdeM
- Rencontre entre la Direction des ressources humaines et l'ACPUM au sujet du système d'évaluation des emplois
- Réception de 10 demandes pour révision par le comité mixte à la suite d'une réponse insatisfaisante de réévaluation
- Optimisation du fonctionnement du groupe et du comité mixte rémunération
- Questions concernant les sujets suivants : rétroactions, augmentations salariales, promotion, positionnement salarial, équité salariale, erreur de rémunération à la suite de mouvements au sein de l'UdeM, etc.

Personnes représentantes : Félix Hébert, Éric Morel et Maude Roberge Mailhot
 Membres du groupe de travail : Nathalie Andrade, Catherine Bussièrès et Aura Navarro
 Soutien de la permanence : Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

Rencontres
du comité
mixte

2

Rencontres
du groupe
de travail

6

SANTÉ, SÉCURITÉ ET MIEUX-ÊTRE

Réalisations

- Suivi et appui dans plusieurs dossiers d'invalidité
- Travail continu de sensibilisation auprès des membres sur l'importance de déclarer les accidents de travail à la CNESST
- Suivi par rapport à la modernisation du régime SST
- Dossiers CNESST : 2 (un actif et un fermé au courant de l'année)
- Présentation du cycle 5 ELOSMET* par le secteur santé
- Échange intersyndical sur les enjeux de santé et de sécurité au travail (SST)
- Enjeux SST ayant soulevé des préoccupations : santé psychologique, chantiers de construction, environnement de travail, problématiques au niveau de la ventilation, condition de l'air, confort thermique, ergonomie, alarme incendie, sortie de secours, etc.)
- Dîner SST

6 incidents de travail déclarés

Rencontres
du comité
mixte

7

Rencontres
du groupe
de travail

6

Rencontres
CASUM-SST

2

* Enquête longitudinale de l'Observatoire sur la santé et le mieux-être au travail

Représentantes : Julie Couture et Julie Fournier
 Membres du groupe de travail (Sentinelles SST) : Emanuelle Blais, Martine Anctil, Cynthia Héту, Philippe Lampron, Julie Leblanc, Chantal Levesque, Mona Martin, Audrey Morin et Christelle Pelbois
 Soutien de la permanence : Eve Pouliot

Les comités permanents

AFFAIRES INTERNES

Réalisations

- Création d'un comité *ad hoc* afin de réviser la structure salariale des employées de la permanence et de réfléchir à l'augmentation de la cotisation des membres :
 - Rencontre des employées de la permanence afin de les sonder sur leurs conditions de travail
 - Travail en cours sur la rédaction du plan directeur à paraître au courant de l'année 2025
 - Évaluation de la pérennité financière de l'Association face à l'augmentation des coûts de fonctionnement
- Mise à jour des signataires de l'ACPUM
- Recrutement et accueil des personnes nouvellement membres

Rencontres
du comité

4

Rencontres
au sujet de la
trésorerie

3



Rencontre d'accueil pour les nouveaux membres

5 rencontres 129 personnes participantes

Responsable : Nathalie Andrade
Responsable en cours d'année : Félix Hébert
Membres du comité : Catherine Bussièrès et Véronique Valade
Soutien de la permanence : Marie-Claude Levesque

COMMUNICATION

Réalisations

- Rédaction et révision des textes émis par l'ACPUM
- Rédaction des articles du cahier-souvenir du 50^e anniversaire de l'ACPUM
- Production d'un guide interne de rédaction
- Réflexion stratégique sur les diffusions des comités de négociation, de mobilisation et du 50^e anniversaire

Rencontres
du comité

3

11 bulletins ACPUM Nouvelles

Taux d'ouverture
moyen du bulletin : 58 %

50 textes produits et révisés

55 communications par courriel
transmises aux membres

Responsable : Martin Lasalle
Membres du comité : Julie Couture, Martine Huard Guillemette, Andrée-Anne Legaré-Pepin, Manon Michaudet et Véronique Valade
Soutien de la permanence : Cathy Gagnon et Geneviève Neault

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réalisations

- Réflexion et analyse des actions possibles, individuelles, collectives ou institutionnelles
- Renouvellement de l'accréditation carboneutre auprès de l'organisme Planetair
- Distribution de boîtes à lunch réutilisables lors des dîners réseautage
- Appel aux services de l'Écoescouade pour optimiser le tri des déchets lors des dîners réseautage
- Organisation d'un midi-conférence avec Grégory Pratt sur l'impact des gestes écoresponsables au quotidien
- Collaboration avec la Direction des immeubles pour sensibiliser et informer les membres au tri des déchets via un sondage

Rencontres
du comité

3



Midi-conférence | 27 mars 2025

*Chaque geste compte pour reprendre
le pouvoir en vue d'un monde meilleur*

Conférencier : Grégory Pratt

85 personnes participantes

Responsable : Véronique Valade

Responsable en cours d'année : Simon Parent

Membres du comité : Anjali Caillat, Leïla Drissi-Kaitouni et Pierre-Luc Tranclé-Armand

Soutien de la permanence : Cathy Gagnon et Marie-Claude Levesque

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION (EDI) ET RELATIONS AVEC LES PREMIERS PEUPLES (RPP)

Réalisations

- Réalisation d'un sondage ÉDI-RPP auprès des membres, avec un taux de participation de 25 %
- Réflexion et analyse des enjeux à prioriser, et définition de pistes d'action, à la lumière des résultats du sondage
- Identification des situations pour lesquelles des mesures peuvent être prises pour mieux orienter les membres vers les ressources disponibles en matière d'ÉDI-RPP

Rencontres
du comité

4

Responsables : Aura Navarro

Membres du comité : Frédérique Denault, Christelle Pelbois, Bouchra Ayar, Diana Torres Palacios, Chantal Levesque et Anaïs Amoros

Soutien de la permanence : Eve Pouliot

RÉSEAUTAGE

Rencontres
du comité

3

Réalisations

- Organisation de cinq activités de réseautage, dont un dîner santé et mieux-être élaboré en collaboration avec le comité santé, sécurité et mieux-être de l'ACPUM
- Sondage d'appréciation effectué après chaque événement auprès des personnes participantes aux activités
- Planification du calendrier des activités pour 2025



Dîner des bénévoles | 7 mai 2024

36 personnes participantes



Dîner réseautage pique-nique | 28 mai

Annulé en raison des conditions météorologiques défavorables



Cocktail annuel spécial 50^e anniversaire | 26 septembre 2024

200 personnes participantes



5 à 7 Quiz | 24 octobre 2024

42 personnes participantes



Dîner précédent la conférence annuelle | 27 novembre 2024

186 personnes participantes



Dîner du temps des fêtes | 4 décembre 2024

110 personnes participantes



Dîner santé et mieux-être | 12 février 2025

100 personnes participantes



Responsable : Julie Couture

Membres du comité : Martine Ancil, Serge Brunelle, Leila Drissi-Kaitouni, Philippe Ménard, Vincent Martineau, Roxanne Plante et Véronique Stahn

Soutien de la permanence : Cathy Gagnon

LES ALBUMS PHOTOS
DES ACTIVITÉS SONT
EN LIGNE SUR LE
[GROUPE PRIVÉ FACEBOOK](#)

RÉSEAUTAGE – GOLF

Réalisations

- Bilan du dernier événement spécial 30^e édition du tournoi, qui a été organisée en collaboration avec le comité du 50^e anniversaire de l'ACPUM
- Sondage d'appréciation et commentaires recueillies auprès des personnes participantes à l'édition 2024
- Analyse des résultats du sondage et propositions visant à répondre davantage aux intérêts des participants et participantes
- Démarches auprès de plusieurs terrains pour organiser le prochain tournoi
- Choix du terrain, le Club de golf Mont-Saint-Grégoire, qui répond aux exigences des membres mentionnées dans les résultats du sondage : une formule plus courte, à un prix plus abordable

Rencontres
du comité

2



COURS DE GOLF | 8 et 14 mai 2024

15 personnes participantes



30^e TOURNOI DE GOLF ANNUEL | 14 juin 2024

90 personnes participantes Activité auto-financée



Comité organisateur du tournoi de golf annuel : Richard Alix, Daniel Boucher, Ariane Faucher-Gagnon, Philippe Ménard et Daniel Saucier

Soutien de la permanence : Cathy Gagnon

Les comités *ad hoc*

50^e ANNIVERSAIRE

Rencontre
du comité

1

Réalisations

- Coordination avec le comité de réseautage afin d'incorporer les festivités du 50^e anniversaire de l'ACPUM aux activités habituelles de la programmation : dîner des bénévoles, tournoi de golf, cocktail annuel et 5 à 7 Quiz
- Collaboration avec le comité de communication pour la publication de cinq articles relatant l'histoire de l'ACPUM ainsi qu'un cahier-souvenir regroupant tous les textes
- Distribution d'épinglettes et de rubans « 50^e » lors des activités de réseautage
- Organisation du cocktail annuel aux couleurs du 50^e anniversaire, réunissant des personnes invitées de marque, des présidentes et présidents des cinq dernières décennies, des membres des conseils d'administration anciens et actuel, près de 200 membres ainsi que les employées de la permanence

Responsable : Julie Couture

Membres du comité : Nathalie Andrade, Aubert Landry et Martin Lasalle

Soutien de la permanence : Cathy Gagnon

Photos du cocktail annuel spécial 50^e anniversaire



Tapis « bleu » et prises de photo à l'arrivée des membres



Photobooth



Cocktail signature



Trio jazz



200 personnes participantes



Martin Trudeau, président de l'ACPUM au moment du cocktail annuel



Jean-Louis Fortin, membre fondateur et premier président de l'ACPUM



Certains membres fondateurs et plusieurs personnes ayant assuré la présidence de l'ACPUM au cours des cinq dernières décennies

MOBILISATION (négociation)

Réalisations

- Planification stratégique d'actions à mettre à place selon le déroulement des négociations
- Distribution, par courrier ou lors des activités, d'épinglettes et de rubans « EN NÉGO » afin que les membres affichent leur appui envers l'ACPUM
- Arrêt des rencontres à la suite de la signature du nouveau protocole de travail, le 19 août 2024

Responsable : Martin Lasalle

Membres du comité : Nathalie Andrade, Julie Couture, Félix Hébert, Aubert Landry, Aura Navarro et Véronique Valade

Soutien de la permanence : Cathy Gagnon et Marie-Claude Levesque

Rencontre
du comité

1

ORGANISATION DU TRAVAIL EN MODE HYBRIDE

Réalisations

- Discussion sur les constats ressortant des données recueillies lors du sondage effectué l'an dernier
- Analyse de la directive sur l'organisation du travail en mode hybride de l'Université, et de certaines politiques et façons de faire d'autres organisations
- Réflexion sur le mandat du comité et sur les actions possibles et réalisables

Responsables : Éric Morel et Julie Fournier

Membres du comité : Isabelle Daoust, Guy Gagnon, Martin Lasalle et Véronique Valade

Soutien de la permanence : Cathy Gagnon, Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

Rencontre
du comité

1

Autres représentations

ASSEMBLÉE UNIVERSITAIRE

- Composée d'une centaine de membres de la communauté, l'Assemblée universitaire énonce les principes généraux qui président à l'orientation de l'Université et à son développement et adresse au Conseil des recommandations en ce sens.

(Source : <https://secretariatgeneral.umontreal.ca/gouvernance/assemblee-universitaire/>)

Représentantes : Nathalie Andrade, Nadia Catellier et Chloé Ferland-Dufresne

Nombre de rencontres

7

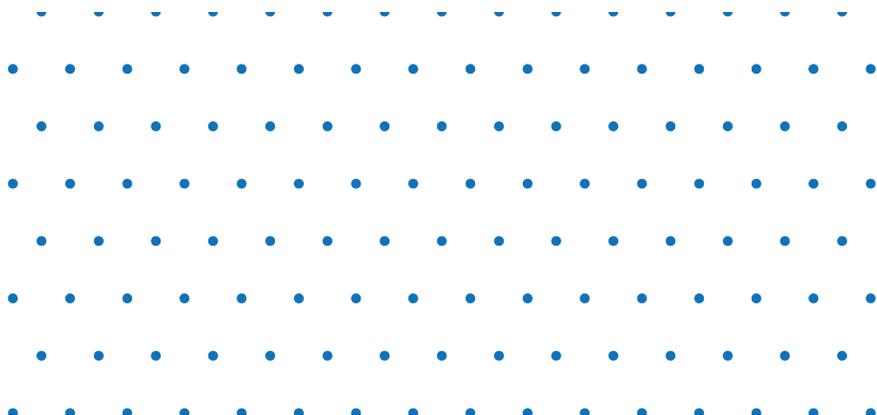
COMITÉ DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT (comité universitaire)

- Lancement de la campagne de sensibilisation sur les incivilités

Représentante : Emanuelle Blais

Rencontre du comité

1



CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE CADRES ET DE PROFESSIONNELS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES (CACPUQ)

Instances

- Remaniement de l'exécutif dû à plusieurs changements à la présidence des diverses associations membres
- Nomination de Catherine Bussièrès, présidente de l'ACPUM, à la présidence de la CACPUQ
- Transfert des dossiers

Sujet des échanges d'intérêt commun

- Perfectionnement

Étude sur la rémunération des cadres et professionnel(le)s des universités québécoises

- Compilation des données en vue de la révision de l'étude de rémunération de 2016
- Embauche d'une ressource pour effectuer l'analyse

Nombre de
rencontres

4

Nombre
d'associations
membres

9

Représentante de l'ACPUM : Catherine Bussièrès

Soutien de la permanence et chargée de comité en 2024 : Cathy Gagnon

Soutien de la permanence et chargées de comité en 2025 : Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot